



Adoption simple et 2 noms

Par **Nath38490**, le **04/12/2020 à 09:04**

Bonjour,
Aujourd'hui je suis âgé de 42 ans, j'ai été adopté par mon beau père en adoption simple en 1990. Je porte le 2 noms de mes pères. Et aujourd'hui je souhaiterais porter que le nom de mon beau père étant donné que mon père biologique est décédé depuis 1 an et que je n'ai jamais eu de relation avec lui depuis mes 5 ans. Comment procéder à ce changement ?
Merci

Par **Visiteur**, le **04/12/2020 à 09:26**

Bonjour
Ayant moi-même adopté la fille de ma conjointe, je pense qu'il faut vous adresser à nouveau au tribunal qui a validé l'adoption. Contactez le greffe de celui-ci.

Par **amajuris**, le **04/12/2020 à 11:58**

bonjour,
à mon avis, le décès de votre père puisqu'il s'agit d'une adoption simple qui conserve tous les liens avec la famille d'origine, est indifférent.
il s'agit d'une procédure de changement de nom de famille.
voir ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1656>
salutations